

# LA VÉLO MARITIME

DE LA MANCHE  
À LA MER DU NORD



## CHARTE GRAPHIQUE ET D'USAGE DE LA MARQUE



Août 2020



# INTRODUCTION



Ce document définit les modalités d'usage de la marque et doit être scrupuleusement appliqué, afin d'assurer une image forte et cohérente.

Le droit d'usage de la marque est accordé à l'ensemble des partenaires financeurs du comité d'itinéraire.

Les prestataires détenteurs de la marque nationale Accueil Vélo et situés à moins de 5 kilomètres de La Vélomaritime®-EuroVelo 4 ont un droit d'usage de la marque sous réserve du respect de la présente charte graphique et d'usage.

Pour tout autre usage, l'accord de la coordination nationale de La Vélomaritime doit être demandé : [lavelomaritime@gmail.com](mailto:lavelomaritime@gmail.com)

Les fichiers numériques (logos et documents) sont disponibles sur l'espace pro de La Vélomaritime : [www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse](http://www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse)

# SOMMAIRE



<b>1</b>	<b>LA MARQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>UNIVERS GRAPHIQUE</b> .....	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>EXEMPLES D'APPLICATIONS</b> .....	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>RESSOURCES UTILES</b> .....	<b>17</b>

# 1 LA MARQUE



La marque La Vélo maritime .....	4
La marque EuroVelo 4 .....	5

## LA MARQUE LA VÉLOMARITIME

**La Vélomaritime est une marque déposée à l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI).**

Voici les règles à respecter lorsque vous y faites référence :

- Mettre systématiquement une majuscule à la première lettre des 2 mots ;
- Ajouter le symbole® : dans un texte (hors titre), au minimum à la première occurrence de la marque. À ne pas utiliser sur les réseaux sociaux (privilégier le hashtag)

L'utilisation de la marque La Vélomaritime est autorisée sur tout support promotionnel, publicitaire ou institutionnel, notamment brochures et plaquettes, sites internet...

Dans ce cadre, l'utilisation doit :

- respecter les produits et services visés dans l'enregistrement de La Vélomaritime à l'INPI\*
- viser la finalité de promouvoir La Vélomaritime
- respecter les éléments de langage de la marque précisés dans la charte éditoriale de La Vélomaritime disponible sur demande [lavelomaritime@gmail.com](mailto:lavelomaritime@gmail.com)
- associer la marque et le logo au site internet [www.lavelomaritime.fr](http://www.lavelomaritime.fr) pour du contenu francophone ou [www.lavelomaritime.com](http://www.lavelomaritime.com) pour du contenu anglophone

*Calvados Attractivité est le garant du bon usage de la marque et est habilitée à prendre toutes les mesures destinées à s'assurer du respect de la marque telle qu'enregistrée à l'[INPI](http://www.inpi.fr).*

# La Vélomaritime®

# #LaVeloMaritime

## LA MARQUE EUROVELO 4

La Vélomaritime est la section française de l'EuroVelo 4. EuroVelo est une marque déposée par la Fédération européenne des cyclistes (ECF).

Autant que possible, la marque La Vélomaritime doit être associée à l'itinéraire européen dont elle fait partie, l'EuroVelo 4 :

- Dans le texte, lorsque c'est pertinent
- En logo : dès que possible (voir page 12)

Règle orthographique à respecter dans le cadre de l'usage de la marque EuroVelo :

- Majuscule au "E" et au "V"
- Pas d'accent
- Invariable : ne prend pas de "s" au pluriel

Plus d'information sur EuroVelo :

<https://fr.eurovelo.com>

## La Vélomaritime-EuroVelo 4



# 2 UNIVERS GRAPHIQUE



Le logotype .....	7
Les références couleurs.....	8
La typographie.....	9
L'utilisation sur fonds.....	10
Les interdits.....	11

## LE LOGOTYPE LA VÉLOMARITIME

- Pour assurer une visibilité optimale du logotype, sa zone de protection (1.) ainsi que sa taille minimum d'utilisation (2.) doivent toujours être respectées.

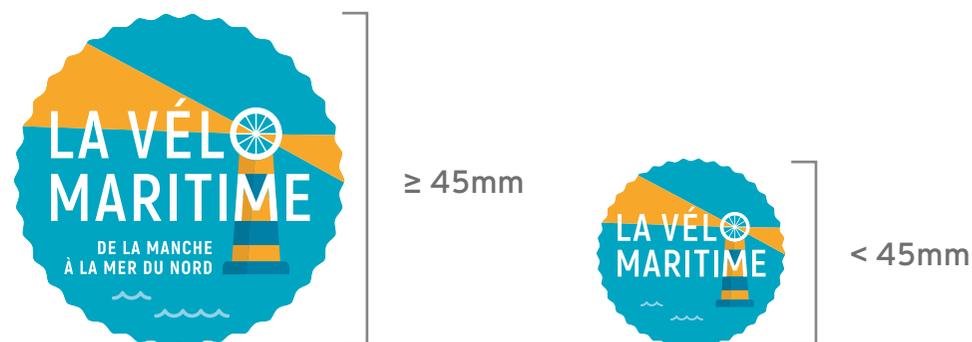
1. > la «zone de protection» correspond au périmètre autour du logotype qui doit toujours rester vierge, notamment lors de composition avec d'autres logotypes.

2. > la «taille minimum» de 45 millimètres de hauteur (ou 285px sur le web) correspond à la plus petite dimension d'utilisation possible du logotype avec signature, au-delà de laquelle la lisibilité n'est plus assurée. Pour des utilisations d'une taille inférieure à 45 millimètres, le logo doit être utilisé sans signature.

1.



2.



# LES RÉFÉRENCES COULEURS

## Couleurs principales



CMJN **90 0 24 0**  
RVB **0 185 202**  
HEX **#00b9ca**  
PANTONE **3125 C**  
RAL **5021**



CMJN **0 40 88 0**  
RVB **238 166 34**  
HEX **#eea622**  
PANTONE **143 C**  
RAL **1028**

## Couleurs secondaires



CMJN **90 24 19 13**  
RVB **0 138 170**  
HEX **#008aaa**  
PANT. **2220 C**  
RAL **5010**



CMJN **46 02 09 0**  
RVB **147 212 229**  
HEX **#93d4e5**  
PANT. **310 C**  
RAL **6034**



CMJN **97 33 27 10**  
RVB **0 133 155**  
HEX **#00859b**  
PANT. **2223 C**  
RAL **5013**



CMJN **09 44 90 0**  
RVB **234 153 45**  
HEX **#ea992d**  
PANT. **138 C**  
RAL **1007**

## LA TYPOGRAPHIE

- Le dessin de la typographie Overpass est ouvert et fluide, offrant ainsi une belle lisibilité. Ses terminaisons légèrement ciselées apportent une touche de modernité et de dynamisme.
- Ses nombreux styles permettent une grande liberté de composition et de hiérarchisation dans les niveaux de texte, pour des compositions variées et rythmées.

NB : il est préférable de toujours vectoriser la typographie Overpass avant de générer des fichiers print pour éviter tout problème de lisibilité ou d'anomalie qui peuvent parfois survenir à l'impression.

Lien pour télécharger la typographie : <http://overpassfont.org/>

# LA VÉLOMARITIME

## DE LA MANCHE À LA MER DU NORD

« *L'expérience maritime  
à la découverte de perles rares* »



Overpass

abcdefghijklmnopqrstuvwxy

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

0123456789(+&/@?#\$\$%)

Thin

*Thin Italic*

Extralight

*Extralight Italic*

Regular

*Italic*

Semibold

*Semibold Italic*

Bold

***Bold Italic***

Extrabold

***Extrabold Italic***

Black

***Black Italic***

## L'UTILISATION SUR FONDS

- Afin de rester bien lisible et pour faciliter son intégration sur fonds variés (photographies, couleurs...), le logotype est pourvu d'un contour-filet blanc.



## LES INTERDITS

- Le logotype est immuable : son dessin, sa composition et ses couleurs ne peuvent être modifiés.
- Quelques exemples d'interdits vous sont présentés ci-contre. De manière générale, visibilité et lisibilité sont les règles à respecter lors de la composition du logotype.



Ne pas déformer le logotype.



Ne pas modifier les typographies.



Ne pas modifier la composition des éléments.



Ne pas modifier les couleurs.



Ne pas appliquer sur fond coloré sans le contour blanc.



Ne pas appliquer sur un visuel comportant trop de détails.

# 3 EXEMPLES D'APPLICATIONS



Le bloc marque La Vélomaritime-EuroVelo 4 .....	13
La Vélomaritime & Accueil Vélo .....	14
Signalétique La Vélomaritime-EuroVelo 4.....	15

## LE BLOC MARQUE LA VÉLOMARITIME-EUROVELO 4

Dès que possible, la marque La Vélo maritime doit être associée à l'itinéraire européen dont elle fait partie, l'EuroVelo 4 (voir page 5).

Comment utiliser le bloc marque  
La Vélo maritime-EuroVelo 4 ?

- Proportions précisées ci-contre
- Bloc marque avec signature pour des utilisations égales ou supérieures à 45 millimètres (285 pixels pour le web)
- Bloc marque sans signature pour des utilisations inférieures à 45 millimètres (285 pixels pour le web)



## LA VÉLOMARITIME & ACCUEIL VÉLO

La logo Accueil Vélo, associé à celui de La Vélo maritime, permet de garantir le niveau de qualité et d'apporter une plus value en termes de communication.

Dans quels cas l'utiliser sur support papier ou web ?

- Prestataires labellisés Accueil Vélo situés sur l'itinéraire : pour valoriser votre appartenance au réseau Accueil Vélo/La Vélo maritime dans la mesure où la lisibilité le permet.
- Partenaires, presse, tour-opérateurs... : pour toute évocation de la marque nationale Accueil Vélo associée à La Vélo maritime



## SIGNALÉTIQUE LA VÉLOMARITIME-EUROVELO 4

- Intégration du logotype dans sa version sans signature sur un panneau de signalétique (selon charte signalétique EuroVelo).
- La Vélomaritime-EuroVelo 4 s'est dotée d'une notice de signalisation en 2019. Elle est disponible sur demande auprès de la coordination : [lavelomaritime@gmail.com](mailto:lavelomaritime@gmail.com)
- Cette version du logo doit être utilisée sur les supports de signalisation ou lorsqu'il est fait référence à la signalisation de La Vélomaritime (ex : légende d'une carte...).



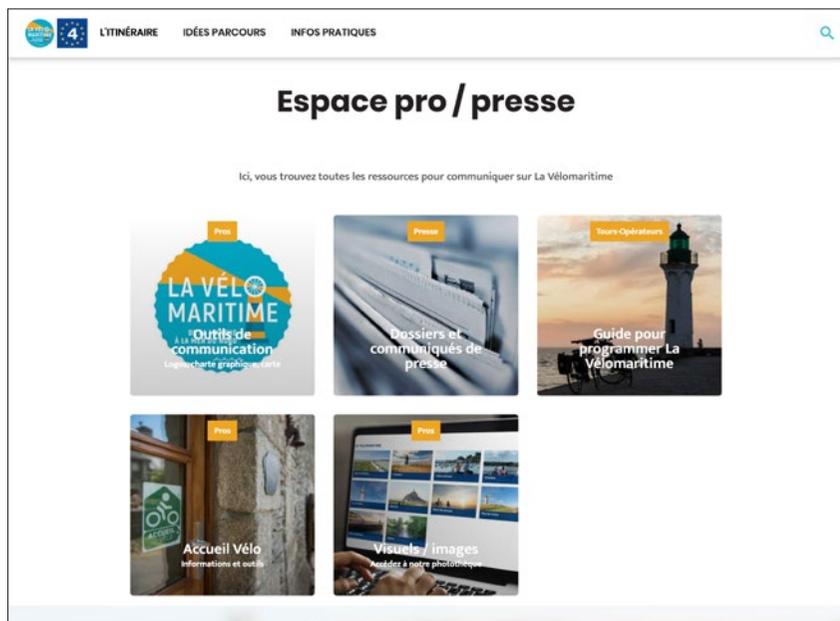
## SIGNALÉTIQUE LA VÉLOMARITIME-EUROVELO 4

*NB : pour la composition du logotype sur panneaux, les règles de la notice de signalisation de La Vélomaritime-EuroVelo 4 s'appliquent.*

- Les logotypes des itinéraires EuroVelo sont inscrits dans la résolution d'ensemble sur la signalisation routière de la commission économique pour l'Europe des nations unies.
- Dans la version où la signalétique EuroVelo intègre le logotype de La Vélomaritime, des règles de constructions spécifiques sont à suivre. Le logotype, utilisé dans sa version sans signature, est placé en haut à gauche sur un carré blanc. Sa dimension représente 70% du carré de signalisation bleu.



# 4 RESSOURCES UTILES



Retrouvez toutes les ressources utiles dans l'espace pro/presse de La Vélo maritime : [www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse](http://www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse)

Pour toute question ou demande particulière, contactez [lavelomaritime@gmail.com](mailto:lavelomaritime@gmail.com)



## Ressources utiles

[www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse](http://www.lavelomaritime.fr/espace-pro-presse)

## Contact

[lavelomaritime@gmail.com](mailto:lavelomaritime@gmail.com)



CONCEPTION AGENCE MMAP – JUIN 2019  
MISE À JOUR LA VÉLOMARITIME - BENJAMIN DÉAL – AOÛT 2020